



# Le Phare

Bulletin d'information

VOLUME 9

Numéro 9

Le 16 mai 2007

## Conseil des commissaires

Lors de sa séance ordinaire du 23 avril 2007, le Conseil des commissaires a résolu de soumettre à la consultation auprès du Comité de parents le *Calendrier scolaire 2007-2008* de la formation générale des jeunes.

Par ailleurs, le Conseil a entériné l'entente de principe de la négociation locale avec le personnel enseignant et a mandaté le président et le directeur général de la Commission scolaire pour signer la convention collective locale.

Les plans d'effectif 2007-2008 du personnel professionnel et du personnel de soutien régulier ont été adoptés. Les documents sont déposés au Secrétariat général pour consultation éventuelle.

Le Conseil a également adopté le document *Objectifs, principes et critères de répartition des ressources financières pour l'année 2007-2008*, de même que la mise à jour des dépenses et des revenus du budget 2006-2007, à titre de rapport d'étape.

Dans un autre ordre d'idée, le Conseil des commissaires a offert ses félicitations à Marc-Antoine Allen, élève de 5<sup>e</sup> secondaire à l'école Paul-Hubert, qui s'est classé premier dans sa catégorie lors du Championnat provincial d'échecs tenu à Montréal le 15 avril dernier. Les commissaires ont également félicité les lauréats locaux du Concours québécois en entrepreneuriat (liste

disponible dans le journal *Le Phare* du mois d'avril 2007).

Dans le respect de la Loi sur les élections scolaires, le Conseil a adopté le document *Division du territoire de la Commission scolaire en circonscriptions électorales (DÉCISION)*. Il sera inséré dans le *Recueil des règles de gestion*.

Madame Pauline Michaud et monsieur Alain Rioux sont délégués à titre de représentants de la Commission scolaire des Phares aux assemblées générales de l'Unité régionale de loisir et de sport du Bas-Saint-Laurent.

Par ailleurs, le Conseil a résolu d'ouvrir le poste de directrice ou de directeur des Services des ressources humaines, pour comblement par voie de concours. Un comité de sélection a été formé.

Monsieur Bertrand Michaud a été nommé au poste de directeur du Centre de formation professionnelle Mont-Joli-Mitis et du Centre de formation des adultes. Il entrera dans ses nouvelles fonctions à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2007. Monsieur Yann Normand a été nommé au poste d'adjoint administratif à l'école le Mistral.

Finalement, le Conseil a formé un comité de sélection pour la constitution d'une banque d'aspirants à la fonction de direction d'établissement au sein de la Commission scolaire.

## La Télévision de La Mitis aménage un studio télé à l'école Le Mistral

Un « Club Télé » est créé à l'école le Mistral! Des élèves de l'école pourront ainsi participer à la production de chroniques et éventuellement d'émissions complètes qui seront ensuite diffusées à la Télévision de La Mitis. L'école le Mistral sera du même coup dotée d'un studio de télévision autonome.

Ce projet est né de la concertation de la Télévision de La Mitis et de l'école le Mistral, avec l'appui du ministère de la Culture et des Communications du Québec et de la Commission scolaire des Phares. Le Ministère a accordé une subvention de 11 338 \$ à la Télévision de La Mitis pour l'achat des équipements nécessaires à l'aménagement d'un studio de télévision à l'école le Mistral. Ce montant est versé par le Ministère,

dans le cadre du programme *Aide aux immobilisations pour de l'acquisition d'équipements*. Par ailleurs, la Commission scolaire des Phares et l'école le Mistral investissent 4 068 \$ dans le projet, dont le coût total est de plus de 16 000 \$.

Les équipements demeureront la propriété de Diffusion communautaire de La Mitis inc. (La Télévision de La Mitis) qui les prêtera à long terme à la Commission scolaire des Phares, pour ce projet spécifique.

Le recrutement des élèves qui participeront aux activités télévisuelles est déjà commencé mais c'est à compter de septembre 2007 que le projet prendra véritablement son envol. Les jeunes membres du Club Télé produiront des chroniques culturelles, sportives ou d'intérêt général. À moyen terme, ils produiront une émission complète de 30 minutes qui englobera ces chroniques. Par la suite, lorsque les jeunes participants auront cumulé de l'expérience, ils pourront effectuer des reportages, avec les caméras, à l'extérieur, dans leur municipalité d'origine, par exemple. De nouvelles émissions pourraient alors être créées.

Les jeunes seront, dès le départ, encadrés dans leurs apprentissages des techniques télévisuelles et d'animation par des artisans chevronnés de la Télévision de La Mitis. Des intervenantes et intervenants de l'école le Mistral se joindront également à l'équipe d'encadrement. Une attention particulière sera accordée à l'écriture journalistique et à la bonne utilisation de la langue.

La création du « Club Télé » poursuit un double objectif. D'une part, la Télévision de La Mitis se dotera d'une pépinière de bénévoles aptes à diversifier et à enrichir sa programmation, contribuant ainsi à améliorer l'offre d'information locale et régionale. Le projet répond aux objectifs du programme du ministère de la Culture et des Communications : améliorer l'offre d'information locale et régionale, favoriser l'accessibilité et la participation de la population aux médias communautaires et finalement, contribuer au développement local et régional. D'autre part, les jeunes participants bénéficieront d'une formation de base en communication, tout en vivant des expériences enrichissantes et en approfondissant leur connaissance du milieu.

---

## **L'école Le Mistral embellit son environnement**

L'école le Mistral réalisera deux projets d'embellissement de son environnement. Reconnue « *Établissement vert Brundtland* », l'école le Mistral fait la promotion, auprès de ses élèves, d'actions liées à l'écologie : réduction de la consommation d'énergie, recyclage et réutilisation des ressources. Le pacifisme, la solidarité et la démocratie sont également des valeurs véhiculées par le réseau des Établissements verts.

Depuis quelques années, différents gestes sont posés pour embellir l'environnement de l'école : plantation d'arbres, aménagements paysagers. Par le biais de son programme « Classe verte », Toyota Evergreen accorde à l'école un montant de 2 000 \$ pour réaliser des plantations d'espèces indigènes. Des arbres d'une hauteur de 12 à 15 pieds seront plantés derrière l'école,

à la sortie de la cafétéria. Un endroit agréable pour la promenade et la lecture sera créé par l'aménagement de plates-bandes et l'installation de bancs.

Par ailleurs, des élèves apportent leur collaboration à la création d'un jardin d'oiseaux devant l'aile B de l'école le Mistral. En plus d'une préparation adéquate du terrain et de la plantation d'arbustes et de fleurs, des cabanes seront installées dans ce jardin, dans un espace où l'on retrouve déjà des arbres. Des petites cabanes construites par des élèves seront mises en place au cours du printemps. Dans le cadre de son volet « Classe bleue » relié à la promotion des océans, la Fédération canadienne de la faune verse une somme de 250 \$ à l'école le Mistral pour soutenir ces efforts. La Fédération a aussi fait don à l'école d'une plaque commémorative pour célébrer ces réalisations.

---

## **Projet communautaire de service de garde**

Le Centre de la petite enfance *Les P'tits Montois* offrira, à Mont-Joli, un nouveau service de garde d'une capacité de huit places, dont environ quatre seront réservées à la clientèle du Centre alternatif de formation, du Centre de formation des adultes et du Centre de formation professionnelle Mont-Joli/Mitis. Les élèves en formation dans l'un de ces trois centres et qui sont aussi des parents auront donc la possibilité de bénéficier de ces services de garde. Ils pourront ainsi

concilier plus facilement leurs études et leurs responsabilités familiales.

Partenaires majeurs dans ce projet, la Commission scolaire des Phares, le Centre alternatif de formation, le Centre de formation des adultes et le Centre de formation professionnelle Mont-Joli/Mitis versent une contribution financière de 5 000 \$ au CPE *Les P'tits*

*Montois* et apporte ainsi un soutien important à cette initiative.

Le « *Projet communautaire de service de garde* » a été développé en partenariat avec l'organisme *Pivot-Famille Mitis* qui a pour principale mission de soutenir les familles de la Mitis dans l'éducation de leurs jeunes enfants. Le partenariat établi entre la Commission scolaire, ses établissements, le CPE et *Pivot-Famille Mitis* s'est construit autour d'une table de concertation

du CSSS de la Mitis, portant sur le programme de soutien aux jeunes parents. *Pivot-Famille Mitis* développe une halte garderie communautaire pouvant accueillir jusqu'à huit enfants. La halte-garderie est un service qui répond à des besoins de garde sporadique.

Dans sa globalité, la réalisation du projet communautaire de service de garde exigera un investissement de 196 000 \$. L'objectif de financement public est de 32 000 \$.

---

## « *Mai culturel* » dans La Mitis et La Matapédia

Sous la présidence d'honneur de l'auteure Micheline Morisset, le Carrefour de la littérature, des arts et de la culture a élaboré une programmation intéressante et variée pour le « *Mai culturel* ». Une vingtaine d'artistes et d'auteurs visitent 40 villes et villages des MRC de la Mitis, de la Matapédia et de Matane durant tout le mois.

En collaboration avec les commissions scolaires des Phares et des Monts-et-Marées et le personnel de 46 écoles, le Carrefour permet à plus de 6 000 jeunes de rencontrer un auteur ou un artiste. Pour ces jeunes, les rencontres sont stimulantes et riches en découvertes, dans les domaines des arts et de la littérature.

Par ailleurs, plusieurs activités sont offertes au grand public, sur le thème « *Grand Mai-nage* ». Des auteurs font des lectures publiques à Mont-Joli, Amqui, Grand-Métis et Matane. La programmation du *Mai culturel* comprend également un spectacle de musique du monde, à Mont-Joli, et le lancement régional du livre *Fabuleuse Gaspésie*. La programmation complète est disponible sur le site [www.clac-mitis.org](http://www.clac-mitis.org)

Notons que le *Mai culturel* est organisé en collaboration avec plusieurs partenaires, dont la Ville de Mont-Joli, la MRC de la Mitis, la Caisse Desjardins de Mont-Joli, le Conseil des arts du Canada et le programme *La culture à l'école* du Gouvernement du Québec.

---

## Formation pour le mieux-être des aînés

Au cours des derniers mois, seize personnes qui sont déjà en emploi dans des résidences de personnes âgées de la région, ont suivi une formation sur mesure encadrée par le Service aux entreprises du Centre de formation Rimouski-Neigette. Ces personnes ont reçu récemment leur attestation officielle et sont ressorties de cette expérience de formation enrichies sur les plans professionnel et humain.

Le programme de formation sur mesure *Assistance aux personnes âgées*, d'une durée de 80 heures, a été élaboré à l'intention du personnel des résidences et des centres d'hébergement et de soins de longue durée privés du Québec. Son objectif est de sensibiliser le personnel des résidences aux besoins biologiques, psychologiques et sociaux des personnes âgées et à l'importance de la qualité des soins à leur dispenser. La formation comprend notamment des modules sur l'éthique et la loi, la notion de vieillissement, la communication, les soins à domicile, les maladies les plus courantes. Elle est dispensée par des professionnels du domaine de la santé.

Ce programme de formation a été conçu à partir des besoins identifiés auprès des responsables de résidences privées. Il permet d'augmenter les compétences du personnel dans ses interventions auprès des personnes âgées. Les participants sont davantage sensibilisés aux besoins fondamentaux des aînés et au respect de leurs droits et libertés individuelles. Né en 2004 dans la région de Lévis, le projet de formation rassemble dans la poursuite d'un même objectif le milieu de l'éducation, les résidences pour personnes âgées et Emploi-Québec.

De novembre 2006 à avril 2007, la formation a été dispensée via le Service aux entreprises du Centre de formation Rimouski-Neigette à des employées et employé de huit résidences de la région : les Villas de l'Évêché, la Résidence Émilie, la Résidence Notre-Dame, le Manoir Normandie, la Résidence des Îles, le Pavillon St-Fabien, la Résidence Charles-Oscar et la Résidence le St-Rosaire.

## Olympiades Réussite Jeunesse

**A**U Centre de formation en entreprise et récupération (CFER) Matapédia-Mitis, huit élèves participeront aux *Olympiades Réussite Jeunesse* qui se dérouleront les 29, 30 et 31 mai, à Montréal. Organisées par le *Réseau québécois des CFER*, les Olympiades permettront à ces élèves de se mesurer à leurs camarades qui fréquentent d'autres centres de formation en entreprise et récupération, dans le cadre de plusieurs épreuves.

Ces olympiades comportent trois volets : un jeu questionnaire de type *Génies en herbe* qui fait appel aux connaissances générales des participants, une épreuve qui sollicite les habiletés manuelles et un volet qui stimule l'expression orale. Nous souhaitons bon succès à nos représentants !

## Stage d'un jour en milieu professionnel

**L**e Projet d'exploration professionnelle de l'école Paul-Hubert a permis à 36 élèves de vivre un stage d'un jour, en avril dernier. Les jeunes ont ainsi pu découvrir différentes facettes d'une quinzaine de milieux professionnels. Dans bien des cas, le stage a confirmé un choix de carrière. Chez d'autres élèves, il a provoqué de nouvelles réflexions. « *Mais une chose est*

*certaine : ce stage aura un impact important, chez les jeunes, dans la détermination d'un choix de carrière* », précise madame Geneviève Demers, conseillère d'orientation à l'école Paul-Hubert. Madame Demers remercie tous les représentants des milieux professionnels qui ont ainsi aidé les jeunes à se projeter dans l'avenir.

## La paix, un art de vivre

**U**ne vingtaine de classes de plusieurs écoles de la Commission scolaire des Phares ont participé à un projet ayant pour thème *La paix, un art de vivre à développer* qui s'est notamment concrétisé par la création de drapeaux tibétains. Dévoilés le 20 avril dernier, dans le cadre des festivités soulignant la **Journée de la Terre**, ces drapeaux ont été exposés à la bibliothèque Lisette-Morin.

À l'initiative de madame Marthe Leclerc, animatrice à la vie spirituelle et à l'engagement communautaire à la Commission scolaire, les jeunes ont dévoilé 450 drapeaux, affichant du même coup leurs visions de la paix. D'autres activités étaient également au programme de cette journée : chants, musique et goûter servi en collaboration avec la Coop Alina.

Le comité organisateur de cette activité était composé de mesdames Marthe Leclerc, Christiane Gagnon (représentant les Établissements verts et Amnistie internationale), Annie Leclerc (pastorale jeunesse), Lili Gauthier, animatrice au Cégep, Isabelle Lavoie, du groupe Jeunes du monde et de Caroline Hébert,

animatrice à la bibliothèque Lisette-Morin. Notons également la participation du *Syndicat de l'enseignement de la région de la Mitis*.

Le projet *La paix, un art de vivre à développer* a permis aux classes inscrites de vivre des activités tout au long de l'année. Les élèves ont notamment exploré la culture et la situation politique du Tibet, avant de confectionner les drapeaux de paix inspirés des drapeaux tibétains de prière. Des outils étaient également mis à la disposition des classes participantes pour favoriser la paix intérieure, la paix avec les autres et la paix dans le monde.

En 1998, les Nations Unies proclamaient la période 2001-2010 *Décennie internationale de la promotion d'une culture de la paix*. L'organisme Mond-Ami s'est inspiré de cette déclaration pour formuler pour les enfants six avenues de la paix qui ont inspiré le projet réalisé à la Commission scolaire : respecter toutes les personnes, rejeter la violence, libérer notre générosité, écouter pour se comprendre, préserver la planète, réinventer la solidarité et l'entraide.

## Les échecs : un jeu motivant à l'école

**L**e Comité jeunesse échecs Bas-Saint-Laurent dote les écoles secondaires de la Commission scolaire des Phares de jeux d'échecs et du livre *La tactique aux échecs*, de l'auteur Sylvain Landry. Cette initiative a pour but de permettre aux élèves du

secondaire d'avoir accès à ce jeu dont la valeur pédagogique est reconnue.

Le Comité jeunesse échecs favorise la participation des jeunes au jeu d'échecs en milieu scolaire. Cette

participation est déjà excellente chez les élèves du primaire (activités, compétitions...). « On note cependant qu'en arrivant au secondaire, beaucoup de jeunes cessent de jouer aux échecs, les possibilités d'activités à l'école étant plus limitées. Nous tentons donc de rendre plus accessible ce jeu aux élèves du secondaire. Grâce à l'implication de la Caisse Desjardins de Rimouski, par le biais du Fonds d'aide au développement, des jeux d'échecs et un livre sont

distribués dans les écoles secondaires qui, nous l'espérons, pourront stimuler la participation des jeunes », explique monsieur Jean-Denis Laberge, du Comité jeunesse.

Rappelons que la pratique des échecs contribue au développement de la logique et de la mémoire, favorise la concentration, l'anticipation et la motivation scolaire.

---

## **Concours québécois en entrepreneuriat**

### **Bravo à nos lauréats régionaux !**

**D**es élèves de la Commission scolaire des Phares sont parmi les lauréats régionaux au Concours québécois en entrepreneuriat qui a pour thème, cette année « *Entreprendre à tout âge, c'est gagnant !* ».

Au 3<sup>e</sup> cycle du primaire, le projet « *La Friperie des Génies* », de la classe de madame France Lemieux, de l'école des Hauts-Plateaux (pavillon Euclide-Fournier) a retenu l'attention. Au secondaire individuel, la palme est allée à Élise Cayouette, qui a été parrainée par

monsieur Jérôme Gagné, de l'école Paul-Hubert, pour le projet « *Vélo Cité Rimouski, un service de livraison de courrier à vélo écologique et efficace* ». Finalement, au secondaire général, le film « *Envers et contre tous* », de la classe de madame Danielle-Lyne Lévesque, de l'école Langevin, a été retenu.

Ces lauréats régionaux se retrouveront en compétition au niveau national, dans le cadre du Gala qui aura lieu en juin prochain au Capitole de Québec.

---

## **Note d'or pour l'harmonie Vents du Fleuve**

**L'**harmonie *Vents du Fleuve* de l'école Paul-Hubert a participé avec grand succès à l'Atlantic Band Festival d'Halifax, au début du mois de mai. L'ensemble d'harmonie dirigé par madame Marie-Annick Arsenault a récolté la « Note d'or » et la récompense *The most outstanding band*, plus un chèque de 300 \$. L'ensemble a interprété trois pièces : une marche, « *Inversia* » d'André Jutras et « **Le comte de Monte Cristo** », d'Otto Schwarz. Environ 75 groupes scolaires provenant du Canada et des États-Unis

prenaient part au festival d'Halifax. L'harmonie *Vents du Fleuve* a participé à cinq *Music Fest*, deux nationaux et trois québécois, revenant avec cinq « Note d'or ».

L'ensemble d'harmonie qui regroupe 59 jeunes musiciennes et musiciens prépare actuellement son récital de fin d'année qui sera présenté le 30 mai, à 19 h 30, à l'Auditorium de l'école Paul-Hubert. Deux fois bravo!

---

## **« La Belle et la Bête »**

### **Un spectacle à voir... absolument !**

**P**rès d'une centaine d'élèves de l'école Paul-Hubert présenteront la célèbre comédie musicale « *La Belle et la Bête* », de Disney, sur les planches de la salle Desjardins-Telus les 6 et 7 juin. Ce très beau projet est devenu réalité grâce à l'initiative de deux enseignantes en musique, mesdames Marie-Annick Arsenault et Mélanie Laflamme. Trente élèves sélectionnés dans le cadre d'auditions sont les chanteurs et comédiens du spectacle et ils seront accompagnés sur scène par la soixantaine de jeunes de l'harmonie *Vents du Fleuve*. Le rôle de « Belle » a été confié à Carole-Ann Gagnon Lafond et celui de « la Bête » sera interprété par David Brillant.

C'est un spectacle à grand déploiement et haut en couleurs qui sera présenté à la population rimouskoise, dans des décors et costumes grandioses. Les élèves ont travaillé très fort, depuis plusieurs mois, pour offrir des prestations au cachet professionnel. Le comédien et chanteur bien connu Robert Marien (« *Lance et compte* », « *Les Misérables* », « *Notre-Dame-de-Paris...* ») assume la présidence d'honneur de cet événement. Il a d'ailleurs prodigué ses conseils aux élèves, partagé avec eux sa passion pour la comédie musicale et sera présent lors de la première du spectacle.

Les représentations publiques sont déjà très attendues, dans le milieu, mais des représentations spéciales sont également prévues, durant les journées des 6, 7 et 8 juin, pour des élèves des écoles primaires de la Commission scolaire des Phares. Par ailleurs, on ne saurait trop insister sur la valeur pédagogique de cette activité qui permet non seulement aux élèves de développer leurs talents sur le plan artistique, mais qui a aussi intégré différentes matières.

Madame Esther Carré, de l'École de danse *Quatre Temps*, a travaillé avec les jeunes artistes pour la préparation des chorégraphies. Notons également la collaboration de monsieur Yvan Moreau qui a signé les arrangements musicaux.

Le public est donc invité à se procurer des billets à l'école Paul-Hubert ou directement à la billetterie de Spect'Art Rimouski. Toute la magie de Disney et le talent de nos jeunes vous donnent rendez-vous à Desjardins-Telus !

---

## **Belles initiatives à l'école du Grand-Pavois**

**D**es élèves de la classe de 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> année de monsieur Bertrand Truchon ont remporté un magnifique prix dans le cadre des fêtes Historica. Le projet qui consistait à créer des maquettes sur le thème des « phares » a permis aux élèves d'effectuer une recherche en lien avec l'histoire. Olivier Cloutier, Vincent Duplessis Masson et Jonathan Thibeault ont gagné un voyage en Alberta. Loïc Du Sablon Cloutier a également mérité une participation au camp « *Séjour en forêt* ».

Par ailleurs, les élèves de la classe de madame Marie-Line Berger, du *Programme d'intervention intensive*, sont parmi les gagnants de la finale locale au *Concours en entrepreneuriat*. La mini-entreprise concentrait ses activités sur la préparation de soupe et biscuits en pot, de même que sur la confection de tabliers. Un kiosque de vente a permis de rejoindre les parents et des visiteurs. Cette initiative a contribué à développer chez les élèves des valeurs entrepreneuriales telles que le leadership, l'autonomie, la confiance en soi, la solidarité et le sens de l'organisation.

---

## **Une belle histoire de collaboration**

**D**ans le cadre de la création prochaine d'une fresque sur un mur extérieur du pavillon Saint-Joseph, à Mont-Joli, la direction de l'école les Alizés tient à remercier la Commission scolaire des Phares qui a versé un montant de 5 000 \$ pour soutenir ce projet. Mis de l'avant en étroite collaboration avec la corporation *Les Murmures de la Ville* qui a doté Mont-

Joli de plusieurs fresques sur les murs de différents édifices publics, le projet permet également aux jeunes de l'école les Alizés de faire valoir leurs talents artistiques en réalisant des dessins qui inspireront ensuite la création de la fresque. Du même coup, les jeunes ont été familiarisés avec leur histoire régionale.

---

## **Le nettoyage des berges et la protection de l'environnement**

**L**'école Langevin est reconnue « *École bleue* » depuis 2003. Des activités sont régulièrement mises de l'avant par les enseignantes et enseignants, de même que par les élèves, pour promouvoir le respect de l'environnement, le recyclage et pour contrer la pollution. Dans le cadre de la campagne « *Ma propre plage* » élaborée par le Comité de Zone d'intervention prioritaire du Sud-de-l'Estuaire, les élèves, le personnel et la direction de l'école Langevin se sont impliqués dans le lancement d'un guide de nettoyage des rivages.

Présentée sous la forme d'une pochette, la trousse « *Ma propre plage* » est un guide méthodologique attrayant destiné au soutien des collectivités qui désirent prendre en charge et organiser une activité de nettoyage des berges, tout en respectant le milieu naturel. Cette trousse explique toutes les étapes à suivre avant,

pendant et après l'activité de nettoyage et peut être utilisée par toute personne, organisation, école secondaire ou municipalité intéressée à initier une activité sécuritaire et éducative de nettoyage de rivage. Cette campagne vise aussi à faire découvrir à la population les richesses naturelles de nos berges et à l'impliquer concrètement dans des activités de protection de l'environnement.

Par ailleurs, la Zone d'intervention prioritaire a réalisé plusieurs actions, au cours des dernières années, toujours dans un objectif de préservation de l'environnement : améliorer l'accès au fleuve pour la population, encadrer les activités de nettoyage des berges le long du fleuve Saint-Laurent, inventorier les dépotoirs clandestins, développer la gestion intégrée sur les îles du Saint-Laurent, etc. Notons que le Québec compte 14 Zones d'intervention prioritaire.